

RESTAURATION DU PATRIMOINE LES MONUMENTS FONT LE PRINTEMPS

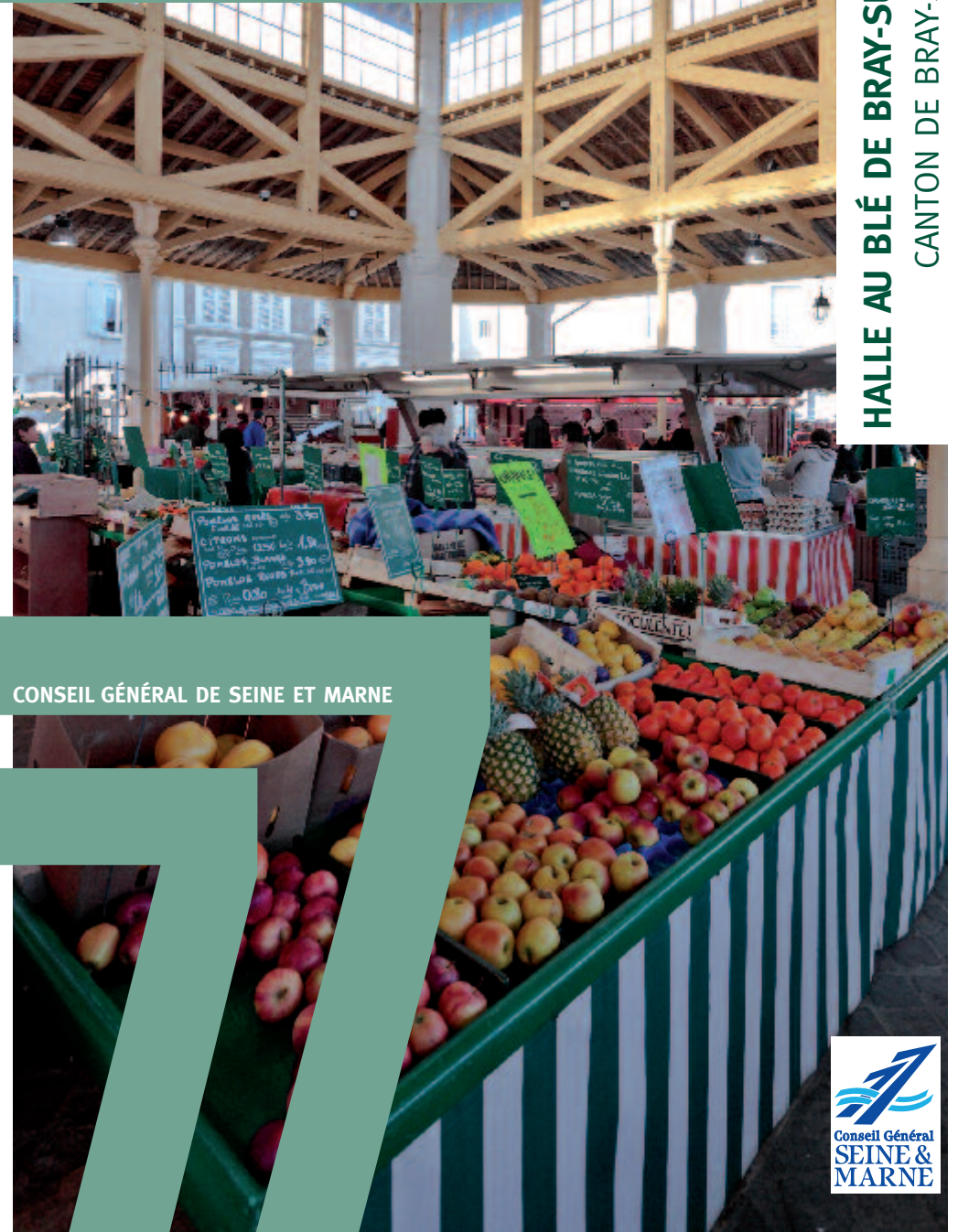
Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux
248, avenue Charles Prieur - BP 48
77196 Dammarie-lès-Lys cedex
Tél. : 01 64 87 37 00



Renseignements
Tél. : 01 64 87 37 54
www.seine-et-marne.fr

CONCEPTION : WWW.AGENCEBAUREPAIRE.COM - RÉALISATION ET IMPRESSION : IMPRIMERIE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE - MARS 2009

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE



HALLE AU BLÉ DE BRAY-SUR-SEINE
CANTON DE BRAY-SUR-SEINE



GLOSSAIRE

Adjudication : attribution d'un marché public à celui qui offre le meilleur prix.

Architecture fonctionnelle : architecture qui s'adapte exactement à une fonction déterminée.

Avaloir : bouche d'égout.

Console : organe en saillie destiné à porter une charge.

Dé : élément de support formant la base du pilier, ici les dés sont de forme octogonale.

Emmarchements : escalier de quelques marches disposé sur toute la longueur d'un soubassement.

Halle : mot employé au singulier comme au pluriel sans nuance particulière, synonyme de marché. Lieu public où l'on vend certaines marchandises, le marché de Bray-sur-Seine est formé d'une halle, vaste salle largement ouverte. Ce marché se tient encore une fois par semaine, le vendredi.

Lanterneau : construction basse en surélévation sur un toit pour l'éclairage ou la ventilation.

Petit bois : chacun des éléments de faible section divisant un vantail de fenêtre et maintenant les vitres. Les petits-bois sont appelés ainsi même s'ils sont métalliques comme dans le cas du lanterneau de la halle.

Poinçon de charpente : pièce maîtresse de la charpente joignant verticalement le milieu de l'entrait d'une ferme à la rencontre des arbalétriers. Ici le poinçon est pendant.

SOURCES

Archives municipales

Dossier 1M/1 et 1M/2 et classeur de plans

Archives départementales

ROUBAULT (L.-A.), Notice historique de Bray-sur-Seine, 1908, (ADSM 8°2613)

DECORNOY (Jean-Paul) , Bray-sur-Seine en la Bassée, rétrospective imagée des années 1900, p. 84. (ADSM 16°1718)

Plan d'Intendance 1C54/4

Cadastre napoléonien, 4P37-06626

Projet d'une halle aux grains, plans 2O60/23 (16) à 2O60/23 (19)

DOCUMENTS

- André Drozd, architecte du patrimoine, étude préalable à la restauration de la Halle de Bray-sur-Seine, s.d.

- Dossier de pré-inventaire de la commune de Bray-sur-Seine, AD77

- Dossier de protection de la halle de Bray-sur-Seine, DRAC Ile-de-France, Conservation régionale des monuments historiques

- Travaux de fin d'études, Ecole Nationale Supérieure de Paris-La Villette, Emile-Jacques Gilbert (1793-1874).

Un architecte rationaliste, Pierre Martel et Laurent Sevestre, sous la direction de Roland Castro, 1985, 2 vol. (Cote EAo6 06/85/2515)

BIBLIOGRAPHIE

- *Le courrier du Commerce*, numéros du 13 août 1842 et du 3 novembre 1842 (ADSM PZ33/1 1840-1847 ; ADSM PZ33/1848-1849)

- LECLÈRE Jean-Pierre, *Halles d'autrefois, patrimoine d'aujourd'hui*, Cheminements, 2008

- MAILLARD, Carol, *25 halles de marché*, AMC Le Moniteur, 2004.

- NARJOUX, Félix, *Architecture communale*, avec une préface de M. Viollet-le-Duc, Paris : Vve A. Morel, 1870, 3 vol. : ill. ; in-fol.

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Photos : Yvan Bourhis (DAPMD, CG77), André Drozd (page 16, clichés avant restauration), Académie d'Architecture, Paris (page 10)

CRÉDIT TEXTE

Odile Lassère (Service études et développement du Patrimoine, DAPMD, CG77)

REMERCIEMENTS

À André Drozd, architecte du patrimoine ; à Madame Delattre et à la municipalité de Bray-sur-Seine

TRAVAUX ET FINANCEMENT

Les travaux ont été réalisés en une seule tranche : réfection des piliers, du sol, de l'électricité, serrurerie et peinture, charpente, couverture. Ils se sont élevés à 492 543,74 Euros H.T. La Ville de Bray-sur-Seine, propriétaire, a bénéficié des aides publiques et privées suivantes :

- le Conseil général de Seine-et-Marne (61 000 euros, sur la ligne des financements « Mixte ») ;
- le Conseil régional d'Ile-de-France (91 500 euros) ;
- le Fonds FISAC (Ministère du commerce, de l'artisanat et des PME) (66 201,20 euros) ;

- et enfin d'une aide privée provenant d'un mécénat Total avec le soutien de la Fondation du Patrimoine (86 000 Euros).

La **halle** de Bray-sur-Seine a conservé sa fonction. Edifiée en 1841-1842, cette halle élégante abrite toujours un marché hebdomadaire de détail, les marchés spécialisés en céréales ou bestiaux ayant disparu. Une fois restaurée, elle continue de jouer un rôle attractif essentiel dans la vie quotidienne. Devenue Monument historique en 1998, elle constitue, avec d'autres édifices publics, un équipement urbain monumental qui imprime dans la ville la marque du 19^e siècle.

LE MÉCÉNAT FONDATION DU PATRIMOINE / TOTAL

La restauration de la halle de Bray-sur-Seine a fait partie de la convention de mécénat triennale (2006-2008) aux termes de laquelle Total s'est engagé à apporter à la Fondation du Patrimoine un soutien de 8 millions d'euros sur la période, destiné au financement de projets liés à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine. Les premières réalisations étaient celles situées dans les principales régions d'implantation du Groupe et concernaient le patrimoine industriel et artisanal. La rotonde SNCF de Longueville, l'usine de papier peint Leroy de Saint-Fargeau-Ponthierry et la halle au blé de Bray-sur-Seine ont ainsi bénéficié de ce soutien.



ÉTALS DES MARAÎCHERS SOUS LA HALLE, UN VENDREDI JOUR DU MARCHÉ

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

LIONEL WALKER
Vice-Président chargé
du tourisme, des musées
et du patrimoine



VINCENT ÉBLÉ
Président
du Conseil général
de Seine-et-Marne



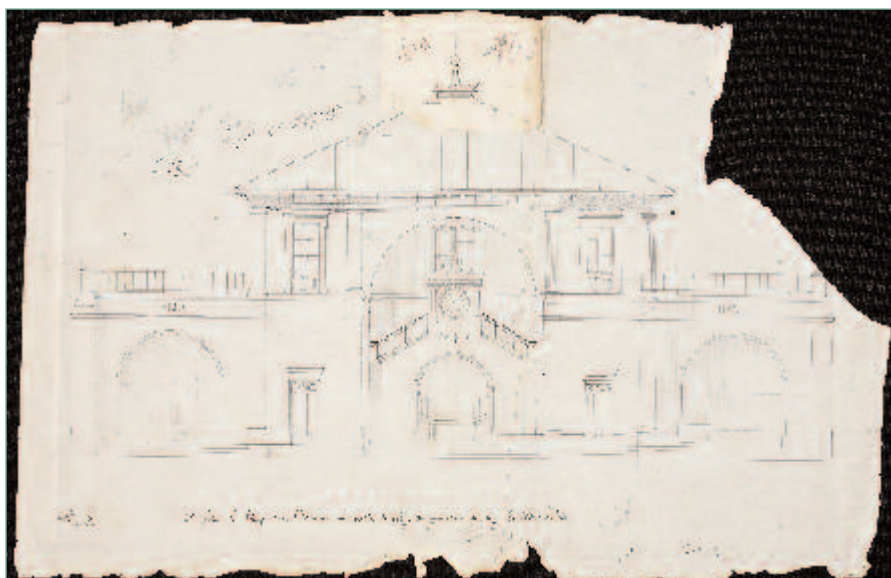
La conservation et la restauration d'un monument, sous toutes ses formes, constituent une véritable aventure humaine mobilisant de nombreux acteurs : élus, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, associations, citoyens...

Le soutien du Conseil général, à la conservation des monuments, se fait, essentiellement, à travers son engagement dans de nombreuses politiques contractuelles, mais aussi sous la forme d'une assistance technique ou d'une aide au montage de dossiers de subvention par exemple.

Pour cette quatrième édition des « Monuments font le Printemps », la programmation est représentative des aides apportées, par le Conseil général, à des petites communes, qui expriment leur volonté de conserver leur patrimoine. Trois églises rurales sont ouvertes à cette occasion : Saint-Thibault de Chevru, Notre-Dame de l'Assomption de Soignolles-en-Brie et Saint-Hubert des Marêts. Ces aides ne sont pas exclusivement réservées aux villages ni au patrimoine religieux. Ainsi, la halle au blé de la ville de Bray-sur-Seine a, elle aussi, bénéficié de subventions pour sa restauration.

Une visite guidée par le spécialiste qui a conduit le chantier de restauration vous attend pour vous faire partager cette richesse et cette diversité.

Bonne visite à tous !



PROJET NON EXÉCUTÉ D'UNE HALLE-MAIRIE PAR M. DUPONT, ARCHITECTE DÉPARTEMENTAL (1839, ARCHIVES MUNICIPALES)

LA HALLE AU BLÉ

UN BÂTIMENT PUBLIC SIGNIFICATIF

Une halle est mentionnée à Bray-sur-Seine sur le Plan d'Intendance dès le 18^e siècle. La halle constituait un lieu de rencontres et d'échanges intimement lié à la vie de la cité. Elle est décrite dans les textes à la fin du 18^e siècle comme vétuste et devant faire l'objet de travaux de réparation. Les plus anciens documents conservés aux Archives municipales datent de 1790. Cette date marque en effet le passage entre l'abolition des droits féodaux attachés aux halles et leur nouveau statut communal. Ces documents sont des procès-verbaux **d'adjudications** et des devis relatifs à des travaux de réfection sur l'ancienne halle réalisés entre 1790 et 1825.

LA CHARPENTE RESTAURÉE

La structure principale de la charpente ne semblait pas avoir trop souffert de la vétusté de la couverture. Les assemblages ont fait l'objet de vérifications. Celles-ci ont permis de constater que la polychromie d'origine avait été une bonne protection contre les insectes parasites traditionnels du bois. La restauration a permis la remise en teinte de la totalité de la charpente.

LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU SOL ET DES PILIERS DE LA HALLE.

Des travaux de maçonnerie et taille de pierre ont permis de restaurer les piliers de la halle. Les pierres des piliers ont été changées sur une hauteur de 1, 20 m, les **emmarchements** ont été restaurés en pierre.

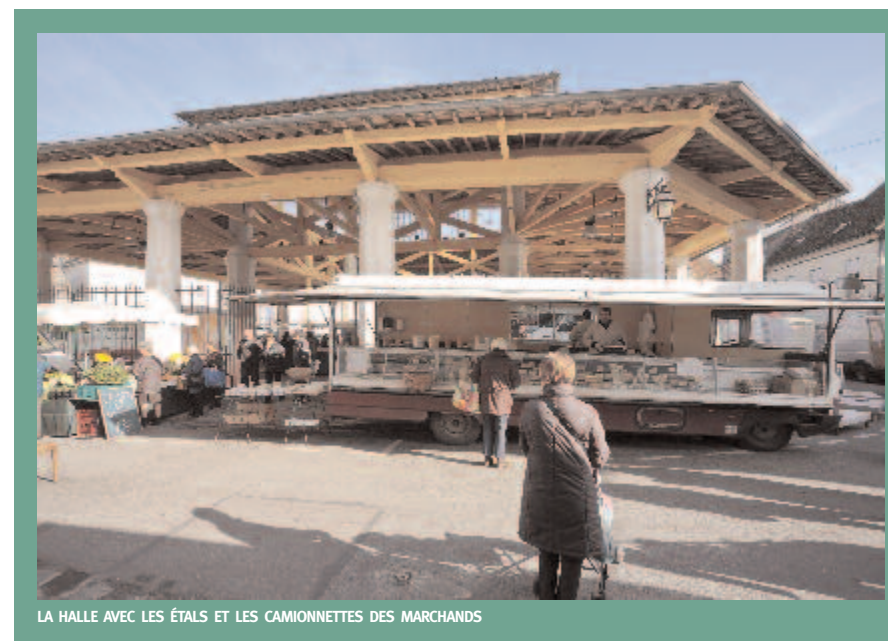
Le sol a retrouvé un pavement.

Des travaux d'électricité, de serrurerie pour la restauration de la grille et enfin de peinture sur la charpente et la grille ont complété la remise en état de la halle.

LE TRAITEMENT QUALITATIF

Certains travaux ont permis à la halle d'offrir confort, bien-être et convivialité aux commerçants et aux clients :

- la création d'une borne escamotable fournissant l'électricité aux vitrines réfrigérées ;
- la création **d'avales**, reliés au réseau de la ville, permettant l'évacuation des eaux ;
- la remise en état du puits ;
- la création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite ;
- l'élargissement d'une des grilles d'entrée pour permettre l'accès aux camions.



LA HALLE AVEC LES ÉTALS ET LES CAMIONNETTES DES MARCHANDS



DÉSORDRES DE LA CHARPENTE DUS À DES INFILTRATIONS D'EAU (AVANT RESTAURATION)



ÉROSION DES PILIERS EN PIERRE (AVANT RESTAURATION)



LES VERRIÈRES DU LANTERNEAU AVANT RESTAURATION



LES PETITS-BOIS DU LANTERNEAU ONT ÉTÉ RESTITUÉS (APRÈS RESTAURATION)

La période révolutionnaire, puis celles du Premier Empire et de la Restauration furent particulièrement difficiles. L'épidémie de choléra en 1832 fit 139 morts à Bray-sur-Seine pour une population totale de 1 900 habitants. La prospérité ne fut retrouvée qu'au tournant des années 1840 et Bray-sur-Seine, comme d'autres communes, put à nouveau lancer des projets.

LES PROJETS SUCCESSIFS

En 1839, la halle de Bray-sur-Seine était en très mauvais état, le maire proposa de la démolir et d'en construire une nouvelle. La loi du 18 juillet 1837 sur l'organisation municipale ayant obligé les communes à se doter d'un hôtel de ville, le Conseil municipal pensa tout d'abord à la construction d'un édifice à double fonction : une halle-hôtel de ville.

LES ARCHIVES LIVRENT PLUSIEURS PROJETS :

- le premier, daté de juillet 1839, concerne la construction d'une halle au blé surmontée d'une mairie, le plan en était dressé par l'architecte départemental, Dupont, et le projet, ainsi établi, présentait une dépense de 106 868 francs. Le maire de Bray-sur-Seine fit la remarque qu'un hôtel de ville construit au-dessus de la halle restreindrait la superficie de celle-ci ; le projet de construction d'une halle-hôtel de ville fut dès lors abandonné.
- En novembre 1839, un nouveau plan et un devis de 84 670,30 francs furent présentés par l'architecte Dupont pour la construction d'une halle.
- Après le rejet de ces différents projets, celui de l'architecte parisien Gilbert fut retenu après avis favorable du Conseil des Bâtiments civils (l'architecte départemental Dupont intenta d'ailleurs une action judiciaire contre la ville de Bray-sur-Seine pour obtenir le paiement des sommes dues, conflit dénoncé par le Conseil des Bâtiments civils).



PROJET NON EXÉCUTÉ D'UNE HALLE AUX GRAINS - AD77 2060/23(16)



PROJET DE HALLE (NON SIGNÉ, NON DATÉ) AQUARELLÉ, ARCHIVES COMMUNALES

LE PROJET GILBERT

UNE HALLE MONUMENTALE ET FONCTIONNELLE

D'un montant de 67 745,75 francs, le projet de Gilbert présente l'avantage d'être une construction fonctionnelle et durable réalisée à partir d'un plan simple : des piliers de pierre supportent une charpente en bois. Ce ne sont pas encore les halles fonctionnelles et « modernes » en métal mais un charmant édifice de transition, doté d'une charpente mixte (pierre et bois), entre les halles à piliers de bois et celles à charpente métallique sur piliers de fonte. La construction de la halle par l'architecte parisien Gilbert est bien documentée, toutes les étapes peuvent en être retracées.

En 2000, l'obligation de mise en conformité sur le plan sanitaire des halles et marchés donna l'opportunité de travaux de mise aux normes d'hygiène et de sécurité. Les halles devaient désormais disposer obligatoirement d'étals réfrigérés pour vendre les produits frais tels que les poissons, viandes ou fromages, l'objectif étant d'assurer le meilleur fonctionnement de l'édifice possible avec un confort maximal pour les utilisateurs. De plus, une restauration était nécessaire et les travaux, comme pour tout édifice inscrit au titre des Monuments historiques, devaient être réalisés par un architecte du patrimoine. André Drozd, architecte du patrimoine, fit l'étude préalable et conduisit les travaux.

ÉTAT SANITAIRE

Outre les travaux subis au 19^e siècle, la halle avait, au cours du 20^e siècle, fait l'objet de nombreuses modifications listées par André Drozd dans son étude préalable : remplacement et modification des verrières anciennes du **lanterneau**, mise en place d'une couverture en bac acier (vers 1990), sol transformé en sol bitumé, déplacement des descentes d'eaux pluviales, électrification anarchique de la halle, nombreux désordres sur la charpente.

Ainsi trois types de désordres furent analysés :

1 - La stabilité générale de l'édifice a fait l'objet de travaux dès le 19^e siècle mais certains bois fendus, affaiblis ou pourris menaçaient encore la stabilité de la charpente en raison d'infiltrations persistantes. André Drozd constate que le flanchement des poutres de 6 à 15 cm est lié au mode défectueux d'assemblage de certaines par-

ties de la structure des poutres triangulées.
2 - Les infiltrations d'eau provoquent une érosion importante des piles de la halle et un pourrissement accéléré des bois.

3 - Le sol primitif de la halle était constitué de pavés laissant l'eau s'infiltrer entre les joints non cimentés ; le bitume a contribué à rendre le sol de la halle étanche. Ne pouvant plus s'échapper dans le sol, l'eau a érodé la base des piliers de pierre tendre.

LES TRAVAUX AVAIENT POUR BUT DE RETROUVER L'ASPECT DE LA HALLE D'ORIGINE

Le lanterneau est l'élément ayant été le plus modifié par rapport à la réalisation de Gilbert. André Drozd a proposé de revenir au projet initial : un lanterneau avec petits-bois, des descentes d'eaux pluviales à leur emplacement d'origine pour corriger les désordres identifiés. Bien que non conforme au projet initial, la couverture récente en bac acier a été maintenue car elle est en parfait état.



LA COUVERTURE DE LA HALLE, INITIALEMENT EN ARDOISE, REMPLACÉE CONFORMÉMENT AU PROJET D'ORIGINE, PAR UNE COUVERTURE EN ZINC EN 1882, A ÉTÉ RÉALISÉE EN BAC ACIER DANS LES ANNÉES 1990. (LE CLICHÉ EST ANTÉRIEUR À LA RESTAURATION DE LA HALLE, LE LANTERNEAU N'EST PAS ENCORE RESTAURÉ).



LA HALLE DE BRAY-SUR-SEINE, UN VENDREDI JOUR DE MARCHÉ

UNE RESTAURATION INDISPENSABLE À LA FIN DU 20^e SIECLE

Plusieurs décisions prises à la fin des années 1990 marquèrent le renouveau de la halle de Bray-sur-Seine, toujours en activité. L'intérêt architectural de cette halle fut reconnu par l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 12 octobre 1998. Il s'agit « d'un type de construction avec des piles en pierre supportant une charpente en bois, qui est rare en Île-de-France ».

Dans son ouvrage de référence sur l'architecture communale de 1870 présentant tous les édifices municipaux : hôtel de ville, maisons, écoles, salles d'asile, presbytères, casernes, lavoirs, abattoirs, hôpitaux, magasins de pompe à incendie, fontaines, Félix Narjoux consacre un chapitre (Titre VII) aux halles et marchés en soulignant la nécessité d'un programme fonctionnel : « La halle doit être simplement un abri couvert d'une surface suffisante (...) où les marchandises entrent en relation avec le public. (...) On voit que pour répondre aux exigences de ce programme, il faut concevoir l'édifice destiné à être halle ou marché, suivant les données les plus simples et les plus économiques, utiliser les matériaux du pays, chacun suivant le rôle qui lui convient. » Même si la halle de Bray-sur-Seine est antérieure de trente ans à cette publication, le programme réalisé répond en tous points aux conseils de Narjoux.

LE PLAN EST SIMPLE

De plan centré, carré, avec ses pans coupés, l'édifice s'inscrit harmonieusement parmi les maisons et détermine une place - qui n'a pas toute la régularité désirable - au carrefour des rues principales du bourg : la rue Taveau, la rue Grande et la rue du Minage. Le plan de la halle est simple : une double série de piliers de pierre supportent la charpente.

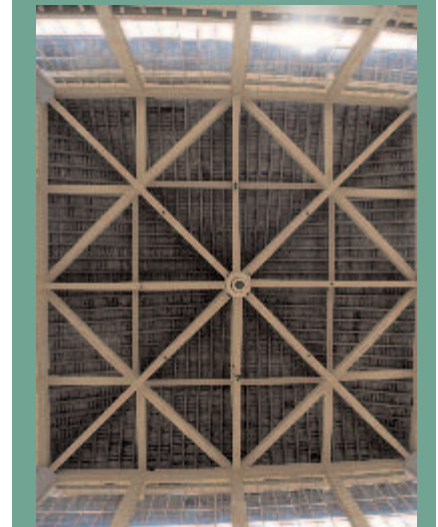
PILIERS DE PIERRE ET CHARPENTE EN BOIS

La halle est constituée de quatre piliers en pierre qui portent le lanterneau et la structure de la charpente et une galerie carrée à pans coupés soutenue par seize piliers en pierre. Ce type de charpente mixte en pierre et bois permet de limiter le nombre

de poteaux de structure à quatre et, de cette manière, la surface de la halle est entièrement dégagée pour l'activité marchande. La charpente est en chêne. Une grille en fer entre les piliers d'enceinte ferme la halle. La couverture, prévue initialement par l'architecte Gilbert en zinc, est réalisée en 1842 en ardoise par volonté du Conseil municipal. A l'origine, le sol en était pavé.



UNE GRILLE FERME LA HALLE.



VUE DE LA CHARPENTE (APRÈS RESTAURATION)

LA CHARPENTE, UN BEL OUVRAGE

L'architecture de la halle de Bray-sur-Seine a permis à Guillaume Besse, maître-charpentier à Bray, de construire une œuvre de charpentier à grande portée remarquable et visible (contrairement aux charpentes d'autres édifices comme les édifices religieux par exemple). La charpente traditionnelle en chêne exécutée par Besse a été réalisée à une période - 1842 - où l'architecture des marchés et des halles constitue déjà un champ d'expérimentation privilégié pour les techniques du fer et du verre.

La couverture est réalisée en 1842 en ardoise alors que Gilbert avait préconisé le zinc. Le lanterneau, au centre, est composé, sur chacune de ses faces, de quatre verrières à **petits-bois**, offrant une lumière de qualité.

La halle est achevée fin 1842 après des travaux complémentaires : pavage du pourtour de la halle, construction d'un bureau pour le préposé de la halle au blé. Inaugurée en août 1842 à l'occasion d'une grande fête, cette halle accueillait trois marchés : le marché aux veaux, le marché aux grains et le grand marché du vendredi matin (toujours actif aujourd'hui). La ville de Bray-sur-Seine percevait la taxe du minage ou droit perçu sur le mesurage des grains et du vin dont la vente se faisait sur le territoire de Bray-sur-Seine. Ce droit était payé en nature au moyen d'une mesure appelée « mine », prélevée sur chaque sac de grains. La mine était versée à l'office du minage dont la rue du minage (à proximité immédiate de la halle) conserve le souvenir.

■ LA HALLE AU BLÉ DE BRAY-SUR-SEINE

Très rapidement, vingt ans à peine après l'inauguration de la halle, des désordres importants liés aux problèmes d'infiltration d'eau (notamment sur la partie vitrée du lanterneau) apparurent. Dès 1856, l'architecte Gilbert adressa un courrier au maire de Bray-sur-Seine pour demander le remplacement de l'ardoise par du zinc comme prévu dans le projet initial. En 1857 l'architecte provinois Marin alerta le maire de Bray-sur-Seine : « J'ai visité la toiture de la halle aux grains et j'ai remarqué que son inclinaison n'est pas suffisante pour l'ardoise, dans la partie qui entoure l'exhaussement vitré ; cependant si cette toiture avait été bien entretenue je crois qu'elle n'aurait pas fait d'eau. Aujourd'hui, elle est dans un état de dégradation qui laisse pénétrer l'eau partout, il faut remplacer les ardoises cassées ».

LE NÉCESSAIRE RENFORCEMENT PAR DES COLONNES EN FONTE

La réparation de la toiture en 1857 ne modifia pas les défauts d'origine : la couverture en ardoise, établie sur une pente beaucoup trop réduite, continua de donner lieu à des infiltrations nombreuses aggravant l'affaiblissement de la charpente. Le pourrissement des bois de charpente au niveau des assemblages principaux fragilisa la structure et provoqua un affaissement. Les châssis vitrés du lanterneau avec des petits bois trop faibles et vite pourris se retrouvèrent en très mauvais état. Le 12 juillet 1861, une expertise conduite par l'architecte melunais Paul Frédéric Buval conclut que les quatre poutres supportant la base du carré du lanterneau avaient sensiblement faibli. Il en résultait

un désordre général dans toute la charpente supérieure du lanterneau et un affaissement vers le milieu des fermes qui produisait une poussée sur les quatre piles en pierre de taille du carré du lanterneau.

LA CONSOLIDATION DEVENAIT UNE URGENCE

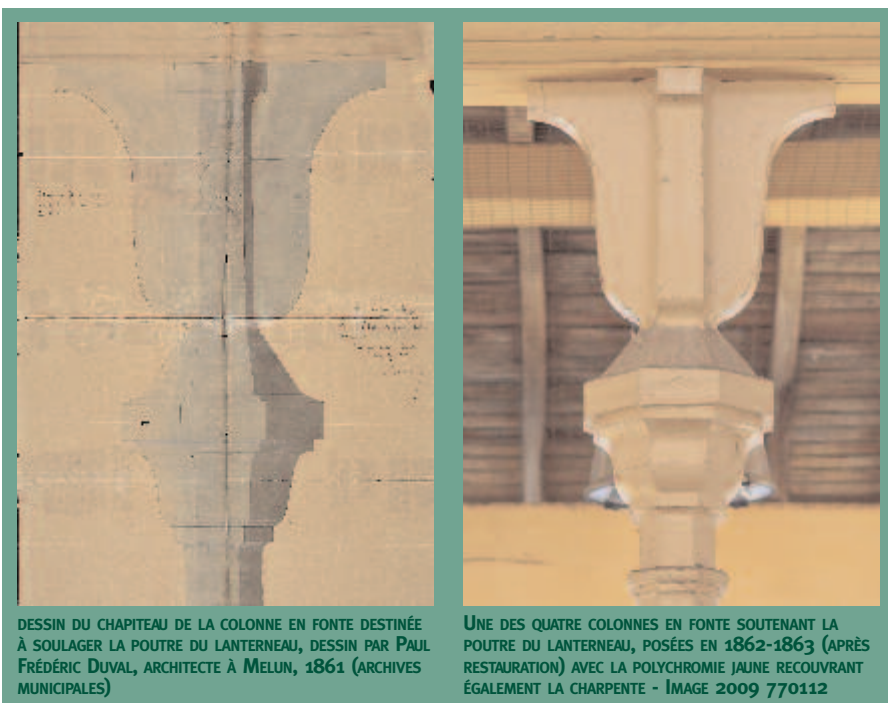
absolue. En 1862-1863, un étaieement par quatre fines colonnes en fonte disposées en point d'appui, reposant sur des dés de pierre vint soulager les poutres supportant la base du carré du lanterneau du comble. Les archives municipales conservent le dessin des profils des colonnes ; ces colonnes comprennent des chapiteaux portant **consols** pour diminuer le plus possible le poids de la charpente. Le renforcement de la charpente réalisé, Buval conseilla également la réfection entière de la couverture en zinc. Son avis ne fut pas suivi par la ville de Bray-sur-Seine, pour des raisons financières. On continua de conserver la couverture d'ardoises sans parvenir à empêcher les infiltrations. Les eaux s'infiltraient dans le lanterneau et le toit inférieur, endommageant la couverture et pénétrant sous l'ardoise. Pour y remédier, la pose de gouttières, le remplacement des vitres cassées et la réfection de la couverture furent nécessaires.

Après tous ces attermoissements, la décision de remplacer l'ardoise par le zinc fut enfin prise en 1882. L'entreprise locale A. Fillieux fut chargée de ce chantier. Quarante ans après son inauguration, la halle au blé de Bray-sur-Seine était conforme au projet initial de son architecte. L'erreur corrigée, la halle fonctionna sans difficulté majeure.

■ LA HALLE AU BLÉ DE BRAY-SUR-SEINE



CETTE CHARPENTE A ÉTÉ EXÉCUTÉE PAR BESSE GUILLAUME, MAÎTRE-CHARPENTIER À BRAY, 1842
(ARCHIVES MUNICIPALES 1M1/2)

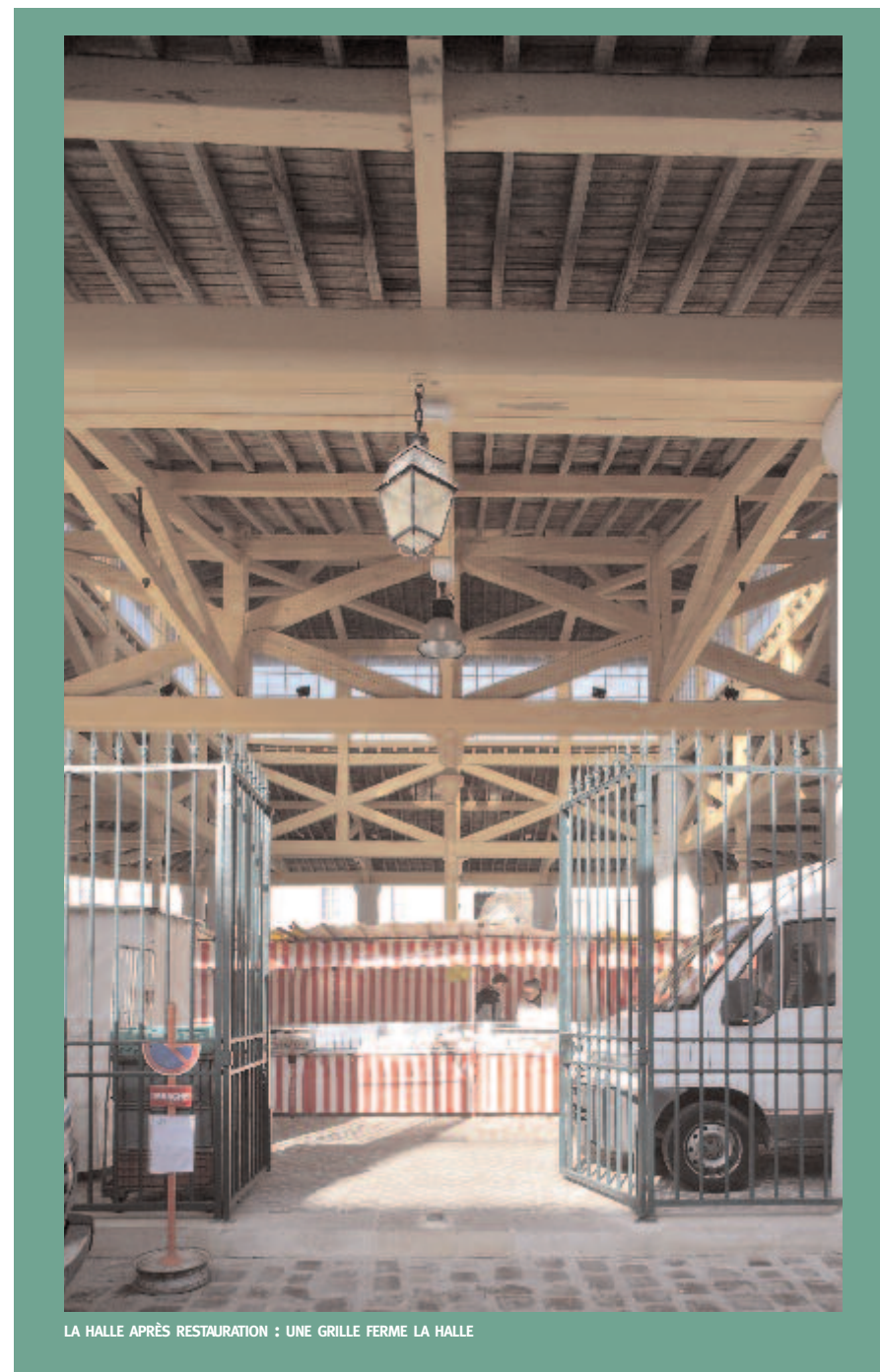


DESSIN DU CHAPITEAU DE LA COLONNE EN FONTE DESTINÉE À SOULAGER LA POUTRE DU LANTERNEAU, DESSIN PAR PAUL FRÉDÉRIC DUVAL, ARCHITECTE À MELUN, 1861 (ARCHIVES MUNICIPALES)

UNE DES QUATRE COLONNES EN FONTE SOUTENANT LA POUTRE DU LANTERNEAU, POSÉES EN 1862-1863 (APRÈS RESTAURATION) AVEC LA POLYCHROMIE JAUNE RECOUVRANT ÉGALEMENT LA CHARPENTE - IMAGE 2009 770112

DES DÉSORDRES STRUCTURELS DÈS L'ORIGINE

Le remplacement, pour la couverture, du zinc par l'ardoise a provoqué, dès l'origine, déboires et travaux complémentaires de consolidation. L'architecte Gilbert avait proposé de couvrir la halle en zinc conformément aux règles de l'art qui interdisent l'utilisation d'ardoise ou de tuile plate sur des pentes inférieures à 40°. Cependant cédant aux pressions du Conseil municipal, l'architecte s'était résigné à utiliser l'ardoise pour la couverture de la halle.



LA HALLE APRÈS RESTAURATION : UNE GRILLE FERME LA HALLE

GILBERT, ARCHITECTE À PARIS, SERAIT-IL EMILE-JACQUES GILBERT ?

La halle de Bray-sur-Seine, édifice étonnant, pourrait être une œuvre de l'architecte rationaliste Emile-Jacques GILBERT (1795-1874).

On ne possède pas la preuve formelle de cette attribution mais la confrontation des sources écrites sur la halle de Bray-sur-Seine avec les sources utilisées en 1986 par Pierre Martel et Laurent Sevestre pour leur travail de fin d'études à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette livre des indices qui étayent cette hypothèse.



EMILE GILBERT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES DE 1854 À 1864,
© ACADEMIE D'ARCHITECTURE, PARIS

Émile-Jacques GILBERT (1795-1874).

Grand prix de Rome d'architecture en 1822, il a travaillé en Italie avant de revenir en France en 1827. Son premier grand chantier fut l'asile d'aliénés de Charenton, réalisé de 1842 à 1849. Il construisit ensuite la prison de Mazas et l'Hôtel-Dieu, à Paris.

1 - Emile-Jacques Gilbert était lié avec l'administration centrale et le Conseil des Bâtiments civils.

En rentrant d'Italie en 1827, Gilbert a pâti d'années difficiles pendant lesquelles les chantiers étaient rares. Il entreprit des démarches en 1833 pour obtenir des commandes publiques, écrivant le 8 août 1833, au ministère des Travaux publics : « Depuis mon retour de Rome, c'est-à-dire six ans, je demande vraiment à être attaché aux travaux du gouvernement. Tant que ces travaux ont été donnés aux recommandations puissantes, j'ai dû me résigner, comme tant d'autres qui étaient dans le même cas que moi, mais aujourd'hui, Monsieur le Ministre, où l'équité préside aux choix que vous faites, je regarderai comme la disgrâce la plus fâcheuse de rester dans le même oubli ».

Cette démarche aboutit enfin à l'obtention de chantiers. Celui de la halle de Bray-sur-Seine lui a peut-être été confié après le conflit opposant le Conseil des Bâtiments civils avec l'architecte Dupont.

2 - Une adresse « rue du Faubourg Poissonnière »

Dans le travail de fin d'études de Pierre Martel et de Laurent Sevestre, il est mentionné que Gilbert résidait en 1833 au « 31, rue du Faubourg Poissonnière ».

Un courrier de 1857, trouvé dans les archives municipales de Bray-sur-Seine donnait une adresse au « 40, rue du Faubourg Poissonnière ». S'agit-il du même Gilbert ? On peut le penser.

3 - L'influence des édifices antiques

Emile Gilbert, prix de Rome, a travaillé en Italie. Cette halle peut refléter l'influence de Pompéï sur l'architecte.

4 - Une architecture fonctionnaliste s'appuyant sur une symétrie du plan

Les édifices créés par Emile Gilbert s'appuient sur une composition basée sur les lois conventionnelles de la symétrie et des lignes simples. La halle en est un exemple parfait.

5 - La halle de Bray-sur-Seine est d'une architecture très soignée, digne d'Emile Gilbert

Plusieurs détails sont intéressants comme : le **poinçon** central d'origine, le dessin des **consoles** des piliers de pierre ou encore les piliers supportant le lanterneau qui s'amincissent vers le haut de façon élégante.

Émile-Jacques Gilbert avait un frère, Narcisse (1795-1869), architecte également, qui a travaillé dans son ombre. La halle de Bray-sur-Seine pourrait, dans ce cas, être l'œuvre de Narcisse et non d'Emile Gilbert.

Que la paternité de l'ouvrage revienne à un frère ou à un autre n'enlève rien à l'intérêt de la réalisation.



LE POINÇON DU LANTERNEAU



LE DESSIN DES CONSOLES (ARCHIVES MUNICIPALES)



DÉTAIL DE L'UN DES QUATRE PILIERS DE PIERRE SUPPORTANT LE LANTERNEAU CENTRAL